

FORMATION RISQUE CHIMIQUE AU LABORATOIRE

PUBLIC

Toute personne travaillant dans un laboratoire amenée à manipuler des produits chimiques.

DUREE : 1 ou 2 jours (selon l'activité du laboratoire concerné)

PREREQUIS Aucun

OBJECTIFS

- Savoir identifier les agents chimiques dangereux les situations à risques au laboratoire
- Etre capable de manipuler un agent chimique en toute sécurité.
- Etre capable de participer à la démarche de prévention des risques
- Connaître la conduite à tenir en cas d'urgence

PROGRAMME DE LA FORMATION

Propriétés des agents chimiques dangereux

- Incendie, intoxication, pollution, produits corrosifs, CMR, etc.
- Voies d'exposition
- Gaz inerte et danger d'asphyxie

Les sources d'information au poste de travail

- Pictogrammes, Etiquetage, FDS, Fiche de poste, Document Unique...

Règles de sécurité au poste de travail [abordées dans le cadre de l'analyse des situations de travail réalisée avec les stagiaires, au sein de votre laboratoire]

- Démarche de prévention pour les agents chimiques dangereux
 - Les 9 principes de prévention
 - Evaluation des risques
 - Précautions particulières pour le stockage, transport, transvasement, prélèvement, distillation, mélange, bains chauds.
 - Catégories de produits dangereux couramment utilisés au laboratoire (solvants, réactifs, bouteilles de gaz, fluides cryogéniques).
 - Incompatibilités chimiques
 - Les mesures techniques de prévention/ protection : hotte, sorbonne, alarme, EPI
 - Conduite à tenir en cas d'urgence (contact accidentel, déversement de produits...)
 - Gestion des déchets dangereux
- Cas particuliers : intérimaires, CDD, jeunes travailleurs, femmes enceintes et allaitantes, entreprises extérieures.

Médecine du travail et suivi individuel renforcé

- Rôles de l'employeur et du médecin du travail
- Suivi individuel renforcé

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance de théorie, d'exercices pratiques et études de cas, favorisant les échanges au sein du groupe et les apprentissages.

Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis au fur et à mesure de l'avancement de la formation (exercices pratiques et études de cas).

TARIF : Nous consulter. Le tarif dépend de la durée de la formation et des frais de déplacement éventuels.

LIEUX : Dans vos locaux (formation intra-entreprise uniquement)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la loi handicap du 11 février 2005, les formations proposées sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de ces personnes, ORME CONSEIL prendra contact avec le référent handicap de l'entreprise le cas échéant.

REGLEMENT INTERIEUR ET PREVENTION DES RISQUES

Les formations se déroulent dans vos locaux. Conformément au Code du travail, le client s'assure que les risques potentiels sont bien évalués dans le cadre du Document Unique, que le personnel a accès au Document Unique et que le personnel a pris connaissance du règlement intérieur de l'entreprise.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Email : contact@orme-conseil.com

Vous serez recontacté sous 48h ouvrés maximum

**PLUS DE 95 % DE NOS
CLIENTS SONT SATISFAITS
DE NOS PRESTATIONS**

